



Agence de la consommation
en matière financière du Canada

Financial Consumer
Agency of Canada

*Le coût des
prêts sur salaire*

Table des

matières

Qu'est-ce qu'un prêt sur salaire?	1
Comment fonctionne un prêt sur salaire?	2
Comment et quand dois-je rembourser le prêt?	4
Quels sont les effets d'un prêt sur salaire sur votre dossier de crédit?	4
Combien coûte un prêt sur salaire?	6
Combien coûte un prêt sur salaire comparativement à un autre type de crédit?	11
Facteurs à prendre en considération avant de faire une demande de prêt sur salaire	15
Facteurs à prendre en considération si vous optez pour un prêt sur salaire	16
Comment calculer le coût d'emprunt des prêts à court terme	17



Le coût des prêts sur salaire

Qu'est-ce qu'un prêt sur salaire?

Un prêt sur salaire est un prêt à court terme que vous vous engagez à rembourser lors de votre prochain chèque de paye. Un prêt sur salaire est parfois appelé une avance sur salaire.

Vous devez habituellement rembourser votre prêt sur salaire le jour où vous recevez votre prochain chèque de paye ou avant (en général dans un délai de deux semaines ou moins). Le montant que vous pouvez emprunter est généralement limité à 50 % du montant net de votre chèque de paye, c'est-à-dire le montant final qu'il vous reste après les diverses déductions prises sur votre paye, comme les impôts sur le revenu. Par exemple, si votre paye nette est de 1 000 \$ toutes les deux semaines, votre prêt sur salaire ne pourrait dépasser 500 \$ (1 000 \$ x 50 %).

Un prêt sur salaire est un moyen très cher d'emprunter de l'argent. Les prêts sur salaire sont offerts par des sociétés privées et par la plupart des agences d'encaissement de chèques. Le gouvernement fédéral ne réglemente pas ce genre de société.

Prêteurs sur l'Internet

Les prêteurs sur salaire peuvent offrir leurs services sur l'Internet. Étant donné que les prêteurs qui offrent leurs services sur l'Internet ne sont pas en mesure d'examiner les documents concernant votre identité ou revenu, il est fréquent qu'ils vous demandent davantage de renseignements personnels qu'ordinairement pour traiter une demande de prêt, par exemple votre numéro d'assurance sociale, le numéro de votre permis de conduire, le nom de jeune fille de votre mère ou la raison pour laquelle vous voulez un prêt. En faisant une demande de prêt sur salaire par Internet, vous courez le risque de vous faire voler vos renseignements personnels en les diffusant sur des sites Web peu sécurisés. Il peut par ailleurs être plus difficile de détecter et d'éviter les sites frauduleux qui ne visent qu'à recueillir et vendre des renseignements personnels. Dans la mesure du possible, évitez de faire affaire avec les prêteurs sur salaire au moyen de l'Internet.

Comment fonctionne un prêt sur salaire?

Avant de vous accorder un prêt sur salaire, les prêteurs vous demanderont de leur fournir une preuve que vous avez un revenu régulier, une adresse permanente et un compte bancaire actif. Certains prêteurs sur salaire exigent également que vous ayez plus de 18 ans.

Pour s'assurer que vous leur rembourserez le prêt qu'ils vous ont consenti, tous les prêteurs sur salaire vous demanderont de leur remettre un chèque postdaté ou une autorisation à faire un retrait de votre compte bancaire, équivalent au montant du



prêt, auquel s'ajoutent les divers frais applicables et les frais d'intérêt. Les frais multiples et les éventuels frais d'intérêt qui s'ajoutent au montant du prêt expliquent pourquoi les prêts sur salaire sont chers (voir page 6 où figure une explication des divers frais qu'occasionne ce type de prêt).

Le prêteur devrait également vous demander de signer un contrat de prêt. Si le prêteur ne vous remet pas une copie du contrat de prêt, demandez-en une. **Lisez ce document attentivement avant de le signer, et conservez-en une copie dans vos dossiers personnels.**

En signant le contrat de prêt, vous confirmez que vous avez lu et compris toutes les conditions du prêt et que vous vous engagez à les respecter. Les conditions doivent indiquer :

- le montant du prêt et la date à laquelle vous devez le rembourser, soit la durée du prêt, qui est exprimée en nombre de jours;
- le coût total du prêt, incluant :
 - les frais initiaux ou les frais d'ouverture de dossier ainsi que les frais qui s'ajoutent au montant de base du prêt;
 - divers frais de service;
 - les frais et les intérêts qui s'ajoutent au montant du prêt, lorsque le prêt est remboursé à la date d'échéance;
 - les conséquences et les frais lorsque le prêt n'est pas remboursé à temps;
 - le taux annuel en pourcentage du prêt;
 - le coût par tranche de 100 \$ empruntés.

Avant de conclure un prêt sur salaire, assurez-vous de connaître et de comprendre les conséquences si vous ne pouvez pas rembourser le prêt à la date d'échéance, ainsi que les coûts d'un paiement en retard.

Comment et quand dois-je rembourser le prêt?

Un contrat de prêt sur salaire prévoit habituellement que vous remboursiez la totalité du montant emprunté au plus tard à la date indiquée dans votre contrat de prêt. Le montant à payer représente la somme empruntée, à laquelle s'ajoutent les intérêts et les frais additionnels.

Certains prêteurs encaisseront votre chèque postdaté ou retireront le montant que vous leur devez directement de votre compte bancaire, à la date d'échéance. Toutefois, certains prêteurs pourraient vous demander de rembourser le prêt en argent comptant, à la date d'échéance du prêt ou avant.

Si vous n'avez pas remboursé le prêt en argent comptant à la date d'échéance, certains prêteurs encaisseront votre chèque ou retireront la somme due directement de votre compte bancaire le jour suivant la date d'échéance de votre prêt, et ils vous imposeront des frais supplémentaires. **Demandez au prêteur quelle est la façon la plus économique, pour vous, de rembourser le prêt.**

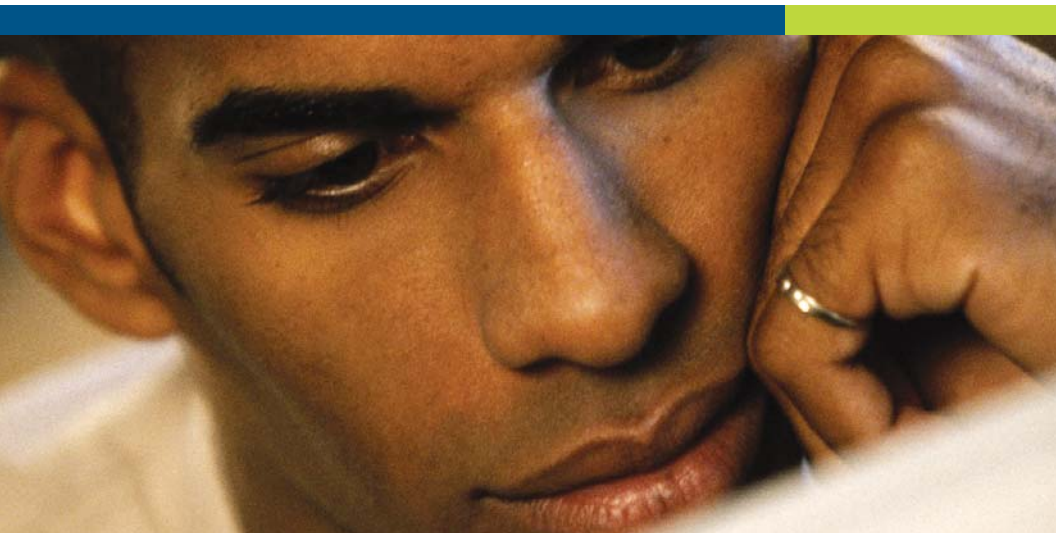
Quels sont les effets d'un prêt sur salaire sur votre dossier de crédit?

Les agences d'évaluation du crédit recueillent des renseignements sur vos habitudes en matière de paiement. Ces renseignements constituent ce qu'on appelle vos « antécédents en matière de crédit ». Ceux-ci se retrouvent dans votre dossier de crédit et ils sont utilisés pour établir votre pointage de crédit.

Le fait d'effectuer vos paiements à temps est une façon d'améliorer votre pointage de crédit car, ce faisant, vous montrez que vous êtes capable de gérer vos dettes. Si vous avez de piètres antécédents en matière de crédit, vous pouvez les rétablir en utilisant une carte de crédit ou un autre mode de crédit et en remboursant l'argent que vous devez à temps.

Les prêts sur salaire ne présentent pas cet avantage. À l'heure actuelle, puisque les prêteurs sur salaire ne sont pas membres des principales agences d'évaluation du crédit, le fait d'obtenir un prêt sur salaire et de le rembourser à l'échéance ne vous aidera *pas* à améliorer vos antécédents en matière de crédit. Par contre, si vous ne remboursez pas votre prêt à l'échéance et que le prêteur s'adresse à une agence de recouvrement, votre cas sera sans doute signalé à une agence d'évaluation du crédit, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur votre dossier de crédit.

Un petit conseil : vous devriez demander à chacune des deux agences d'évaluation du crédit de vous faire parvenir une copie de votre dossier de crédit au moins une fois par an et l'examiner attentivement pour vérifier qu'il ne contient pas d'erreurs et pour éviter la fraude d'identité. Si vous faites votre demande par écrit et que vous l'envoyez par courrier, les agences d'évaluation du crédit vous feront parvenir, par courrier, une copie gratuite de votre dossier. Pour plus d'information, consultez notre brochure intitulée *Comprendre votre dossier de crédit et votre pointage de crédit*. Cette brochure est gratuite et disponible sur le site Web de l'ACFC à l'adresse électronique : www.acfc.gc.ca ou par téléphone au 1-866-461-2232.



Combien coûte un prêt sur salaire?

Un prêt sur salaire coûte beaucoup plus cher que la plupart des autres types de prêts offerts par les institutions financières comme les banques et les caisses populaires. Avant de faire une demande de prêt sur salaire, renseignez-vous sur tous les frais que vous devrez payer — y compris les frais qui vous seront imposés si vous ne pouvez pas rembourser le prêt à l'échéance. Il se pourrait que les frais ne soient pas faciles à repérer. Par conséquent, lisez *attentivement* le contrat avant de le signer. **Si vous ne recevez pas d'explication ou si vous n'êtes pas satisfait de l'explication qu'on vous a donnée, vous n'êtes pas obligé de signer le contrat de prêt.**

Dans les paragraphes suivants, vous trouverez une liste des divers types de frais que vous aurez peut-être à déboursier pour un seul prêt sur salaire.

Intérêts

L'intérêt s'accumule à compter de la date à laquelle vous contractez le prêt jusqu'au remboursement intégral du prêt, y compris tous les frais applicables.

Conformément au *Code criminel du Canada*, les prêteurs sur salaire ne sont pas autorisés à imposer un taux d'intérêt supérieur à 60 %. Il est arrivé que des prêteurs sur salaire intentent des poursuites judiciaires contre des clients n'ayant pas remboursé leur prêt sur salaire, et les tribunaux ont déterminé que la plupart des frais imposés pour des prêts sur salaire étaient en fait des frais d'intérêt.

En d'autres termes, dans de nombreux cas, l'ensemble des frais et intérêts prélevés sur les prêts sur salaire représente beaucoup plus que le taux d'intérêt maximal de 60 % prévu par la loi.

Selon le *Code criminel*, tous les frais décrits ici (à l'exception des frais liés aux chèques sans provision) peuvent être des frais « d'intérêt ». Plusieurs gouvernements provinciaux ont intenté des poursuites contre les prêteurs sur salaire, en raison du montant des intérêts et des frais qu'ils imposent.

Cessions de salaire ou privilèges sur biens personnels

Certains prêteurs pourraient essayer de vous faire signer un document qui dit que vous acceptez que votre employeur transfère toutes vos paies au prêteur sur salaire si vous n'êtes pas en mesure de rembourser ce que vous devez. Dans de nombreuses provinces, c'est *illégal*.

Si vous pensez qu'un prêteur sur salaire essaie de le faire, veuillez communiquer avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada par téléphone, et sans frais, au 1-866-461-2232, pour vous renseigner sur l'organisme gouvernemental dans votre région qui s'occupe de ce genre de question.

Certains prêteurs pourraient également essayer de vous faire accepter qu'ils utilisent vos biens personnels, par exemple votre voiture, comme garantie, au cas où vous ne pourriez pas rembourser l'argent que vous leur devez. Pensez-y bien avant d'accepter. La valeur du bien que vous accordez au prêteur comme garantie pourrait être supérieure au montant du prêt qu'il vous consent. Et une fois le bien cédé au prêteur, il peut être très difficile de le récupérer, ou encore le prêteur peut l'avoir vendu.

Frais d'administration/frais d'ouverture de dossier/ frais de commodité/frais de vérification

Les frais de service qui se rattachent aux prêts sur salaire peuvent porter tous ces noms. Les intérêts sur le prêt sont parfois inclus dans les frais de service.



Les frais de service représentent en général de 10 \$ à 35 \$ pour chaque tranche de 100 \$ empruntée — ou de 10 % à 35 % du montant du prêt. Un prêt sur salaire de 300 \$, remboursable dans un délai de deux semaines, peut vous coûter entre 30 \$ et 105 \$ selon les frais qui s’y appliquent.

Frais de courtage

Il arrive que les prêteurs sur salaire se présentent comme des *courtiers en prêts*, et jouent un rôle d’intermédiaire entre le consommateur et un « prêteur » non identifié. Les courtiers en prêts prélèvent des « frais de courtage » en plus de l’intérêt sur le prêt.

Frais de localisation

Il s’agit de frais qui s’appliquent lorsque le courrier envoyé à l’adresse que vous avez donnée au prêteur sur salaire est renvoyé à l’expéditeur ou que le numéro de téléphone que vous avez donné n’est plus en service, et que le prêteur sur salaire essaie d’entrer en communication avec vous.

Frais de reconduction/frais de renouvellement/frais de crédit/frais additionnels/frais de prolongation

Ces frais s’appliquent lorsque vous ne remboursez pas le prêt en espèces à la date d’échéance ou avant, et que le prêt initial est reconduit ou prolongé pour une autre période. Si votre prêt est reconduit, vous devrez payer ces frais additionnels.

Frais de recouvrement

Si vous n'êtes pas en mesure de rembourser votre prêt, le prêteur sur salaire peut placer votre compte « en recouvrement ». Si c'est le cas, une agence de recouvrement communiquera avec vous au sujet de votre dette, pour vous amener à la rembourser.

Les prêteurs sur salaire peuvent vous imposer des frais si votre compte est placé en recouvrement. Ce genre de situation aura vraisemblablement des effets néfastes sur votre dossier de crédit, et le prêteur pourrait vous poursuivre en justice.

Frais de remboursement de prêt/frais d'encaissement de chèques

Ces frais vous sont imposés lorsque vous ne remboursez pas le prêt au comptant à la date d'échéance ou avant. Certains prêteurs peuvent vous exiger des frais lorsqu'ils déposent votre chèque personnel postdaté ou procèdent à un retrait direct de votre compte.

Frais initiaux ou d'ouverture de dossier

Certains prêteurs vous imposeront des frais d'ouverture de dossier de 10 \$ à 15 \$, si vous n'êtes pas déjà client.

Frais pour remboursement anticipé

On peut vous imposer ce genre de frais si vous remboursez votre prêt plus tôt que prévu, soit avant la date d'échéance.

Frais pour renvoi et insuffisance de provision

Si vous n'avez pas suffisamment d'argent dans votre compte bancaire pour couvrir le montant du chèque que vous avez remis au prêteur ou le montant du retrait direct que vous avez autorisé pour rembourser votre prêt à la date d'échéance, vous devrez peut-être verser au prêteur des frais pour renvoi ou des frais pour insuffisance de provision. Ces frais varient de 25 \$ à 75 \$.

Votre banque ou votre caisse populaire peut également vous imposer des frais pour effets sans provision si vous n'avez pas suffisamment d'argent dans votre compte pour couvrir le chèque ou le retrait direct.

Certains prêteurs sur salaire offrent également des produits ou services parallèlement aux prêts qu'ils consentent.

Protection d'assurance

Certains prêteurs peuvent en effet vous offrir une assurance décès ou une assurance invalidité sur le prêt qu'ils vous accordent. Habituellement, ce type de protection coûte cher. Avant de l'accepter, assurez-vous d'en avoir vraiment besoin, d'en connaître exactement le coût, de savoir ce que couvre l'assurance et comment s'y prendre pour faire une réclamation.

Vous devez également vous assurer que le prêteur a le droit de vous vendre une assurance. Demandez au prêteur de vous prouver qu'il est un agent d'assurance autorisé. En cas de doute, communiquez avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada par téléphone, et sans frais, au 1-866-461-2232, pour obtenir le nom de l'organisme gouvernemental dans votre région qui s'occupe de ce genre de question.

Cartes de prêt électroniques

Certains prêteurs sur salaire offrent des cartes électroniques sur lesquelles on peut télécharger des renseignements personnels, et qui vous permettent d'accéder aux diverses succursales du même prêteur sur salaire. La carte peut également contenir le montant de votre prêt sur salaire et être utilisée comme une carte de débit. Notez que ce genre de carte occasionne des frais, notamment des frais d'émission, des frais de recharge et des frais pour chaque transaction que vous effectuez avec elle. De plus, ces cartes ne se remplacent pas. Elles représentent de l'argent — si vous perdez votre carte, vous perdez l'argent qui reste à utiliser avec la carte, et le prêteur sur salaire ne vous remboursera pas.



Combien coûte un prêt sur salaire comparativement à un autre type de crédit?

Les prêts sur salaire coûtent beaucoup plus cher que les autres types de prêt, y compris les cartes de crédit. Mais combien payez-vous réellement? Combien coûte un prêt sur salaire comparativement à une avance de fonds sur carte de crédit, à une protection de découvert sur votre compte bancaire ou à un emprunt sur une marge de crédit?

Comparons le coût des différents types de prêt. Supposons que vous empruntez 300 \$ pour une période de 14 jours. Vous remarquerez les écarts importants entre le coût de chaque type de prêt.

Comparaison du coût d'un prêt de 300 \$, d'une durée de 14 jours¹

	Prêt sur salaire	Avance de fonds sur carte de crédit	Protection de découvert sur un compte bancaire	Emprunt sur une marge de crédit
Intérêts	–	2,13 \$	2,42 \$	1,15 \$
	+	+	+	+
Frais applicables	50 \$	2 \$	– ²	–
	=	=	=	=
Coût total du prêt	50 \$	4,13 \$	2,42 \$	1,15 \$
Coût du prêt, exprimé en un pourcentage du montant emprunté ³	435 % par an	36 % par an	21 % par an	10 % par an

¹ Les coûts et les frais figurant dans ces exemples ne sont donnés qu'à titre indicatif.

² Les frais de service mensuels que vous payez pour votre forfait de services bancaires couvrent souvent les frais de traitement pour protection de découvert. Pour vous en assurer, relisez votre convention de compte ou adressez-vous à votre institution financière.

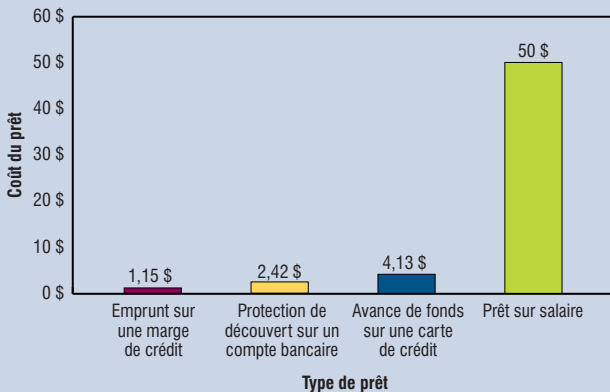
³ Il s'agit d'une estimation du coût annuel du prêt. Elle est établie en faisant la somme de tous les frais, frais de service et frais d'intérêt imposés après 14 jours et en extrapolant sur une période d'un an. Bien que ces coûts soient exprimés en un pourcentage du montant emprunté, ils ne donnent aucune indication du taux d'intérêt annuel.



Le graphique qui suit montre combien coûte un prêt sur salaire par rapport à d'autres types de prêt à court terme.

Coût d'un prêt sur salaire comparativement au coût d'autres types de prêt à court terme

Pour un prêt de 300 \$ pour une période de 14 jours



Comme vous pouvez le voir, l'option la moins chère est d'emprunter sur une marge de crédit, après quoi c'est la protection de découvert sur un compte bancaire, puis une avance de fonds sur une carte de crédit. **Les prêts sur salaire sont de loin le type de prêt qui coûte le plus cher.**

Pour savoir qu'elles sont les étapes à franchir pour calculer vous-même le coût de ces divers types de prêt, consultez la section qui explique comment calculer le coût des divers types de prêt à court terme qui figure à la fin de la brochure (pages 17 à 22).

Vous trouverez dans les paragraphes qui suivent des renseignements additionnels concernant les divers types de prêt comparés dans le tableau précédent.

Protection de découvert

Une protection de découvert vous permet de retirer plus d'argent que vous n'en avez dans votre compte bancaire. Le montant dû pour un découvert est égal à l'écart entre l'argent que vous possédez dans votre compte et la somme que vous retirez de votre compte. Par exemple, si vous avez 100 \$ dans votre compte-chèques et que vous retirez 400 \$ au guichet automatique, vous aurez un découvert de 300 \$.

La banque prélève des intérêts sur le découvert de compte jusqu'à ce que vous fassiez un dépôt d'un montant équivalent au découvert, plus les intérêts et les frais que vous devez payer. Un découvert coûte beaucoup moins cher qu'un prêt sur salaire.

Ce ne sont pas toutes les institutions financières qui offrent la protection de découvert. Communiquez avec votre banque ou votre caisse populaire pour savoir si elle offre la protection de découvert sur les comptes qu'elle ouvre et, si c'est le cas, renseignez-vous sur le coût d'un découvert et la façon dont fonctionne ce type de prêt.

Avance de fonds

Les avances de fonds sur votre carte de crédit sont des retraits en argent généralement effectués au moyen de votre carte de crédit à un guichet automatique bancaire, ou dans une banque, jusqu'à concurrence de

votre limite de crédit. Aucune période sans intérêt ne s'applique dans ce cas. Les intérêts s'accumulent à partir de la date à laquelle vous retirez l'argent de votre compte de carte de crédit jusqu'au jour où vous remboursez la totalité de l'avance de fonds. C'est également une option qui coûte beaucoup moins cher qu'un prêt sur salaire.

Marge de crédit

Ce type de prêt, offert par les institutions financières, vous permet de retirer de l'argent, au besoin, jusqu'à concurrence de la limite de crédit qui vous a été consentie. Vous payez des intérêts à partir de la date du retrait de l'argent de votre marge de crédit jusqu'au remboursement complet du prêt. Une marge de crédit offre plusieurs options de remboursement. Le taux d'intérêt qui s'applique à une marge de crédit est habituellement inférieur au taux d'intérêt qui s'applique à une carte de crédit ou à un découvert.



Facteurs à prendre en considération avant de faire une demande de prêt sur salaire

- Même si vous pensez qu'elle peut vous la refuser, demandez à votre banque ou à votre caisse populaire si vous pouvez obtenir une protection de découvert sur votre compte bancaire ou si elle peut vous consentir une marge de crédit. Ce sont des moyens peu coûteux d'obtenir des fonds additionnels pour en faire un usage à court terme.
- Si l'on vous refuse ces deux types de crédit, essayez de savoir pourquoi. Si le motif invoqué est votre mauvais dossier de crédit, communiquez avec les deux principales agences d'évaluation du crédit pour en obtenir une copie. Lisez votre dossier de crédit attentivement pour vous assurer que tous les renseignements qui y figurent sont exacts. Si vous décelez des erreurs, adressez-vous à l'agence d'évaluation du crédit pour savoir comment vous pouvez faire corriger ces erreurs. Les deux grandes agences d'évaluation du crédit au Canada sont Equifax Canada et TransUnion Canada. Ces agences vous fourniront une copie de votre dossier de crédit gratuitement, si vous leur demandez de vous la faire parvenir par la poste.
- Déterminez si vous avez vraiment besoin d'emprunter de l'argent, ou si vous pouvez vous en sortir jusqu'à votre prochain chèque de paye. Si vous avez besoin d'argent immédiatement, essayez de faire d'autres arrangements. Par exemple, vous pouvez peut-être vous faire payer des jours de congé. Vous pouvez également envisager d'emprunter de l'argent pour une courte période de temps à un membre de votre famille ou à un ami.
- Si le prêt sur salaire est la seule option possible, **n'empruntez que la somme que vous êtes absolument certain de pouvoir rembourser à la date d'échéance.**
- **N'empruntez pas plus que ce dont vous avez besoin.**

Facteurs à prendre en considération si vous optez pour un prêt sur salaire

- N'ayez pas peur de poser des questions. Lisez attentivement le contrat de prêt que l'on vous demande de signer — et gardez-en une copie pour vous-même. Ne vous sentez pas obligé de signer le contrat de prêt sur-le-champ s'il y a des questions qui vous préoccupent et que vous avez besoin de plus de temps pour lire le contrat. Si le prêteur ne veut pas vous donner une copie du contrat, cherchez un autre prêteur.
- Assurez-vous de vous renseigner sur tous les frais et intérêts qui pourraient vous être exigés lorsque vous obtenez le prêt, ainsi que les autres frais auxquels vous serez assujettis si vous n'êtes pas en mesure de rembourser le prêt à la date d'échéance.
- Si vous obtenez un prêt sur salaire auprès d'une autre institution afin de rembourser le premier prêt sur salaire, ou si vous prolongez ou « reconduisez » le prêt que vous avez obtenu avec le même prêteur, vous pourriez vous trouver avec de sérieuses difficultés financières. Tous les frais et intérêts s'accumuleront rapidement, et vous pourriez vous endetter sérieusement.

Un prêt sur salaire peut être réglementé par les provinces; vérifiez avec votre bureau provincial d'information aux consommateurs. Le *Guide de consommateur canadien*, publié par Industrie Canada, contient une liste complète de ces bureaux. Visitez le site Internet d'Industrie Canada, au www.ic.gc.ca ou téléphonez, sans frais, au 1-800-328-6189.



*Comment calculer
le coût d'emprunt des
prêts à court terme suivants :*

- Prêt sur salaire
- Avance de fonds sur une carte de crédit
- Protection de découvert sur un compte bancaire
- Marge de crédit

Comment puis-je établir le coût de chaque type de prêt?

Pour estimer le coût total d'un prêt, y compris le coût annuel total du prêt, exprimé en un pourcentage du montant emprunté, veuillez suivre les étapes ci-dessous.

Étape 1 : Déterminez le montant des intérêts que vous aurez à payer. Premièrement, renseignez-vous sur le taux d'intérêt annuel (s'il y en a un) qui s'applique au prêt. Calculez le taux d'intérêt quotidien en divisant le taux d'intérêt annuel sur le prêt par 365 jours. Ensuite, multipliez le résultat obtenu par la durée du prêt, en jours. Enfin, multipliez ce résultat par le montant que vous allez emprunter, en dollars :

$$\begin{aligned} & \text{Montant des intérêts} \\ & = \frac{\text{Taux d'intérêt annuel}}{365 \text{ jours}} \times \text{Durée du prêt (nombre de jours)} \times \text{Montant du prêt} \end{aligned}$$

Étape 2 : Établissez le coût total du prêt en ajoutant les autres frais qui peuvent s'appliquer aux intérêts que vous devrez payer. Renseignez-vous sur les frais qui s'appliquent au prêt et ajoutez-les au montant des intérêts calculé à l'étape 1 :

$$\text{Coût total du prêt} = \text{Montant des intérêts} + \text{Frais totaux}$$

Étape 3 : Évaluez le coût annuel du prêt exprimé en un pourcentage du montant emprunté. Premièrement, divisez le coût total du prêt établi à l'étape 2 par le montant du prêt. Ensuite, divisez ce taux par la durée du prêt (en jours) et multipliez le résultat obtenu par 365 (nombre de jours dans une année) :

$$\begin{aligned} & \text{Coût annuel du prêt (\%)} \\ & = \frac{\text{Coût du prêt}}{\text{Montant du prêt}} \div \frac{\text{Durée du prêt (nombre de jours)}}{365 \text{ jours}} \end{aligned}$$

Voici des exemples précis qui vous aideront dans vos calculs.

Coût d'un prêt sur salaire : exemple

Calculons le coût d'un prêt sur salaire de 300 \$, pour une période de 14 jours.

Supposons que le prêteur impose des frais d'ouverture de dossier de 10 \$ et des frais de service de 40 \$, qui comprennent l'intérêt prélevé sur le prêt.

Étape 1 : Déterminez le montant des intérêts que vous devrez payer. Dans ce cas, il n'y a aucuns frais d'intérêt. Les intérêts sont donc de 0 \$.

Étape 2 : Établissez le coût du prêt en faisant la somme de tous les frais qui s'appliquent et des intérêts que vous devrez payer. Dans ce cas, vous ajouteriez les frais d'ouverture de dossier de 10 \$ ainsi que les frais de service de 40 \$, ce qui donne :

$$10 \$ + 40 \$ = 50 \$$$

Étape 3 : Évaluez le coût annuel total du prêt exprimé en un pourcentage du montant emprunté :

Coût annuel du prêt (%)

$$\begin{aligned} &= \frac{\text{Coût du prêt}}{\text{Montant du prêt}} \div \frac{\text{Durée du prêt}}{\text{(nombre de jours)}} \times 365 \text{ jours} \\ &= \frac{50 \$}{300 \$} \div 14 \text{ jours} \times 365 \text{ jours} \\ &= 4,35 \text{ ou approximativement } 435 \% \end{aligned}$$

Le coût total du prêt sur salaire serait de 50 \$, et son coût annuel équivaldrait à 435 % du montant emprunté.

Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC)

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) veille au respect des lois sur la protection des consommateurs applicables aux banques et aux sociétés de fiducie, de prêt et d'assurances constituées en vertu d'une loi fédérale. L'ACFC s'occupe également de fournir aux consommateurs des renseignements exacts et objectifs sur les produits et les services financiers, et d'informer les Canadiens de leurs droits lorsqu'ils font affaire avec les institutions financières.

Information

Tous nos renseignements, services et publications vous sont offerts gratuitement. Nos publications ont pour but de vous faciliter la tâche lorsque vous magasinez pour trouver le produit ou le service financier qui répond le mieux à vos besoins.

Protection

L'ACFC s'assure que les institutions financières fédérales, comme les banques, les sociétés de fiducie, de prêt et d'assurances, respectent les lois et les accords qui vous protègent. Communiquez avec nous pour en savoir plus sur vos droits.

Voici comment communiquer avec nous

Téléphone (sans frais) : 1-866-461-2232

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h, heure normale de l'Est

Téléscripteur : 1-866-914-6097

Télécopieur : 1-866-814-2224

Courriel : info@acfc.gc.ca

Site Web : www.acfc.gc.ca

**Agence de la consommation en matière
financière du Canada**

Téléphone (sans frais) : 1-866-461-2232

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h, heure normale de l'Est

Téléscripteur : 1-866-914-6097

Télécopieur : 1-866-814-2224

Courriel : info@acfc.gc.ca

Site Web : www.acfc.gc.ca